

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf octobre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel AYRINHAC, Maire.

Présents : Daniel AYRINHAC, Albert GAVEN, Daniel JALBERT, Chantal CHASSAN, Jean-Marie BANCAREL, Henri LACOMBE, Georges CLUZEL, Patricia MIQUEL, Arnaud VIALA, Cédric BOULOC, David TREMOLET, Mathieu BOUTONNET, Sylvie BOUTONNET.

Absents : /

Excusés : Christine GAVALDA, Thierry RIVIERE

Secrétaire de séance : Chantal CHASSAN.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire ouvre la séance du conseil municipal.

Avant de débiter l'ordre du jour Cédric BOULOC demande à prendre la parole pour remettre en cause le fonctionnement du conseil municipal.

Compte tenu de la teneur de ses propos, Monsieur le maire est contraint de lever la séance.

La séance est levée à 21h00.